



Par cet avis public, Simon Franche, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
  - vous avez 18 ans accomplis;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
  - De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : à la mairie au 81, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit

Vendredi 17 octobre de 8 h à 13 h

Mardi 14 octobre de 13 h à 17 h

Mercredi 15 octobre 16 h à 20 h

5. Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre à votre président d'élection de procéder à votre inscription ou modification de votre inscription sur la liste électorale.

Moyens pour présenter la demande : Par courriel à [dg@saint-esprit.ca](mailto:dg@saint-esprit.ca) ou par téléphone 450-831-2114 poste 7510.

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Président d'élection : Simon Franche**

Adresse : 81, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit

Téléphone : 450-831-2114 poste 7510

#### Signature

Lieu : Saint-Esprit

Date : 03-10-2025

Président d'élection